

25/02/2020



# GUYANE

## Les jours gras accordés aux personnels PN

Le préfet de Guyane avait accordé les jours gras (chômés) à savoir le lundi 24, le mardi 25 et le mercredi 26 février 2020 à l'ensemble des agents du périmètre OSE (organisation des services de l'Etat).



Dans un souci d'équité, le SNAPATSI a demandé une audience au DTPN (directeur territorial de la police nationale) afin que les jours gras soient également accordés aux personnels administratifs, techniques et scientifiques affectés en périmètre Police.

**Le DTPN a répondu favorablement à notre demande !**



Les personnels qui sont amenés à travailler pour nécessités de service pourront demander la récupération des jours travaillés.

BUREAU ZONAL

Huguette ROSAMOND

[snapatsiguyane@snapatsi.fr](mailto:snapatsiguyane@snapatsi.fr)

**ALLIANCE SNAPATSI GUYANE  
LE SYNDICAT MAJEUR QUI  
DEFEND VOS INTERETS !**

